

Procès-verbal séance CRA N°1

Vendredi 09 mai 2025 à 19h30

Restaurant de la Gare à Moutier

1. Salutations

La présidente, Anne-Marie Rérat, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

2. Signature de la liste des présences

Les participants signent la liste des présences

3. Présentation du nouveau comité CRA

La présidente présente la nouvelle composition de la commission :

- Responsable des convocations des arbitres : *Sandra Henz*
- Responsable du championnat : *Sylvie Vuille*
- Responsable de la formation : *Cédric Grellier*
- Adjointe à la formation : *Bénédicte Mboli*
- Responsable du règlement : *Valentin Villosz*
- Présidente : *Anne-Marie Rérat*

Cette composition sera soumise pour acceptation lors de la prochaine assemblée des délégués.

4. Retour sur la saison 2024-2025

La saison 2024-2025 a mobilisé 64 arbitres, dont 12 nouveaux venus. Malheureusement, 16 démissions ont été enregistrées, ce qui a impacté l'organisation, en particulier la programmation des matchs de 1re ligue, rendue plus tendue en raison du nombre limité d'arbitres qualifiés à ce niveau. Malgré cela, tous les autres matchs ont pu être couverts : chaque rencontre a bénéficié de la présence d'un arbitre. Les désistements de dernière minute ont été très rares et lorsqu'ils se sont produits, l'esprit de solidarité entre arbitres a permis de répondre efficacement aux imprévus. Deux incidents mineurs entre arbitres et entraîneurs sont à signaler. Ils ont toutefois été gérés avec calme et diplomatie, permettant de rétablir rapidement un climat serein. Sandra remercie chaleureusement les arbitres qui se sont portés volontaires pour le tournoi scolaire organisé à Delémont. Elle exprime également sa profonde gratitude à l'ensemble des arbitres pour leur engagement, leur flexibilité et leur disponibilité tout au long de la saison.

5. Information concernant VM :

Sylvie informe qu'aucun changement n'est à signaler par rapport à l'année précédente. Elle rappelle que tous les arbitres sont invités à vérifier leurs informations personnelles dans VolleyManager, notamment leur adresse et leurs coordonnées entre le 21 et le 25 mai afin de garantir l'exactitude des données. Les arbitres sont informés que le support de VolleyManager est payant. Afin d'éviter des frais inutiles, Sylvie propose de passer d'abord par elle pour toute demande de support. Elle invite les arbitres à sélectionner « SVRJS » et non

« SwissVolley » lors de la soumission de leur demande, ce qui lui permettra de traiter les demandes en tant que support de premier niveau.

6. Informations concernant les nouvelles règles pour 2025-2026

Cédric présente les principales modifications des règles de jeux pour la saison 2025-2026 :

Écran au service (Règle 12.5.3) : Il est désormais interdit aux joueurs de l'équipe au service de tenir les mains au-dessus de la tête pendant le service, afin d'éviter de masquer la trajectoire du ballon. L'arbitre peut rappeler cette règle via le capitaine avant de sanctionner.

Positionnement au service (Règle 7.4.4) : Les joueurs de l'équipe au service peuvent désormais se placer librement dans leur camp, sans être tenus par l'ordre de rotation. En revanche, les joueurs de l'équipe qui reçoit doivent respecter l'ordre de rotation au moment du service.

Ballon joué dans la zone libre adverse (Règle 10.1.2) : Un ballon qui, après la première touche de l'équipe, franchit le plan du filet en direction de la zone libre du camp adverse, peut être ramené dans le cadre des touches d'équipe. Cependant, après la deuxième ou la troisième touche, si le ballon franchit le plan du filet en direction de la zone libre adverse, il est considéré comme « dehors » et ne peut pas être ramené.

7. Informations concernant la formation en cours des nouveaux arbitres.

Pour la saison en cours, 24 candidats arbitres sont inscrits, répartis comme suit : 18 issus de la partie Sud et 6 de la partie Nord. Le vendredi 2 mai, une première séance d'information a été animée par Serge, abordant le rôle de l'arbitre, la présentation des aspects administratifs et la distribution du matériel.

8. Information concernant la mise en place de différents points :

Il est proposé de mettre en place un système de parrainage, où chaque nouveau candidat serait accompagné sur le terrain par un arbitre expérimenté agissant comme deuxième arbitre.

Une rencontre sera planifiée avec le président de la région de Neuchâtel afin de formaliser un protocole commun, les procédures actuelles sont différentes entre les deux régions.

La présidente informe qu'il y a un projet de rencontre avant saison entre les coachs des équipes et les arbitres pour une séance de préparation avant le début du championnat.

Serge informe que le comité de la SVRJS s'intéresse également à la question de l'arbitrage de manière générale et qu'une attention particulière sera portée sur le manque d'arbitres. Swiss Volley travaille actuellement sur un important projet de réforme de l'arbitrage, dont les contours restent à définir. L'objectif est notamment de mettre en place une formation des arbitres standardisée à l'échelle nationale. La question de l'harmonisation des indemnités arbitrales fait également partie des discussions. Parmi les autres projets à venir figure la création d'une feuille de match simplifiée, ainsi qu'un modèle de formation modulaire, avec une formation de base « allégée » pour débiter, complétée par des formations continues permettant une montée en compétences vers les ligues supérieures. Pour l'instant, aucun changement n'est prévu pour la saison prochaine, mais plusieurs projets de réforme d'envergure sont en cours de préparation pour les années à venir.

9. Discussion avec les participants

Il a été relevé et apprécié que la formation des arbitres en allemand soit facilitée grâce à un rapprochement avec d'autres régions germanophones. Un objectif pour la saison à venir est que les jeunes arbitres soit mieux accueillis sur les terrains et restent engagés dans la durée. Une idée pour y parvenir serait une meilleure

collaboration entre les coaches et les arbitres. Il est notamment souligné que les entraîneurs expérimentés ont un rôle important à jouer pour instaurer un climat serein, en particulier lorsqu'un nouvel arbitre officie sur un match.

Il est relevé qu'une meilleure planification des matchs par les clubs permettrait de gagner en efficience pour la convocation des arbitres. Des « paires » d'arbitres pourraient ainsi être privilégiées.

Une proposition est faite de permettre en fin de saison, à certains arbitres motivés et compétents de tester une catégorie supérieure sous la supervision d'un arbitre expérimenté. Cette démarche viserait à encourager la progression et à valoriser l'engagement des arbitres en cours de formation. Cette proposition est soutenue par la présidente.

L'utilité du groupe WhatsApp est soulignée, notamment pour la reprise de matchs en cas de désistement. Cet outil est apprécié par les arbitres et une demande a été formulée pour créer une véritable communauté d'échange, afin de simplifier les démarches. Il est cependant précisé que la voie officielle de communication reste les e-mails.

Un point est soulevé concernant la recherche d'arbitres pour les phases finales. Il est demandé d'anticiper au maximum l'organisation de ces matchs pour la saison prochaine, afin de faciliter les convocations. Il est confirmé que si ces phases finales devaient être reconduites, les dates seraient communiquées le plus tôt possible.

Il est proposé de formaliser la possibilité de paiement des arbitres via TWINT. La commission confirme que le choix du mode de paiement doit rester libre, mais peut recommander l'utilisation de TWINT pour sa praticité.

La séance est levée à 21h25